



CONTRAT A TERME NON PRECIS

Par **dilo**, le **19/08/2009** à **19:21**

bonjour,

J'ai conclu un contrat à terme non précis pour le remplacement d'un salarié malade. Le 4 aout dernier (fin de la prolongation) on m'a dit que j'avais terminé. J'ai donc recherché un nouvel emploi et ai trouvé un autre contrat de remplacement chez un autre employeur. Aujourd'hui, le 19 aout j'ai un appel de mon ancien employeur qui me dit qu'il ne comprend pas pourquoi je ne suis pas en poste? la personne que je remplaçais était dans sa période en congés et ne reprend pas le travail. Personne ne m'a informée depuis le 4 août que l'arrêt était prolongé et d'ailleurs on m'avait demandé de rendre mes clefs et le badge et aucun planning de travail n'était prévu pour moi. Puis-je perdre mes indemnités de fin de contrat CDD?

Merci de m'éclairer car là c'est un peu fort de café!